Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 59 (1967)
Heft: 6

Artikel: Un des messages d'Erasme : la paix, condition de la justice sociale
Autor: Hartmann, Georges
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-385446

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

59e année | Juin | No 6

Un des messages d'Erasme: la paix, condition de la justice sociale

Par le Dr Georges Hartmann,
chargé de cours à la Faculté de droit et de sciences économiques et sociales
de l'Université de Fribourg

«On peut toujours trouver dans l'histoire de bonnes raisons pour justifier les conquêtes dans l'histoire écrite par les conquérants.»
Ritchie Calder, 1963.

I. Erasme, l'homme qui était en avance de plusieurs siècles

Contrairement à l'univers physique, objet d'une grande entreprise de conquête qui doit en assurer à l'homme le contrôle et la maîtrise, les forces de l'univers social ne sont pas moins redoutables si elles ne peuvent être aussi l'objet de prévisions et de calculs, si l'on ne peut en définir les lois qui paraissent plus complexes que celles de l'univers physique, parce que la liberté humaine y introduit un coefficient d'indétermination, notamment celui de la guerre. Ce coefficient d'indétermination est de tous les temps.

«Face aux périls d'une troisième guerre mondiale, ainsi que l'a écrit le fondateur du Mouvement paneuropéen, Richard N. de Coudenhlove-Kalergi, chaque Européen devrait être pacifiste militant et considérer l'unification de l'Europe comme un pas décisif sur le chemin de l'unification du monde.» En marge de ce vœu, de nombreuses revues de notoriété mondiale rendent compte de tous les articles et de tous les travaux qui traitent du problème «paix-guerre» et qui sont publiés depuis une vingtaine d'années dans le monde. Des revues universitaires sont aussi éditées dans ce domaine aux Etats-Unis, au Canada, aux Pays-Bas, en Norvège. La prochaine réunion de l'Association internationale sur la paix doit avoir lieu en 1967.

Faut-il se battre chaque fois qu'on se heurte à une puissance étrangère ou que son voisin n'est pas du même avis ? Ou faut-il chercher un compromis ? L'histoire ne fournira pas de réponse. Tout dépendra

de l'objet du conflit, du peuple que cela concerne et de son niveau de mentalité, de l'esprit de lucre ou d'aventure de son chef ou de ses généraux. Chaque cas doit-il être jugé pour lui-même ou en fonction des cas précédents ? Telles sont les questions qui se posent chaque jour dans tous les pays du monde. Mais en cette année de réunion de la Conférence de la «Paix mondiale par le droit» (Genève, juillet 1967), est-il peut-être utile de se souvenir qu'un grand humaniste, Erasme de Rotterdam, dont on fête cette année le cinq centième anniversaire de la naissance, s'est trouvé à l'aube de la Renaissance en présence des mêmes problèmes que ceux qui nous inquiètent aujourd'hui et qu'il a cherché à exhorter ses concitoyens européens à la prudence et à la fraternité.

A quelques mois d'écart il y a 500 ans qu'est né Erasme de Rotterdam et 450 ans qu'a été créée la Réforme en Allemagne. Il y a bien des façons de célébrer les anniversaires. Nous ne savons pas exactement comment est fêté le cinquième centenaire de la naissance d'Erasme. Mais peu importent la forme, les conventions et les cérémonies: seuls l'homme et son œuvre comptent. Et l'œuvre d'Erasme a marqué la première moitié d'un siècle dont il a été à la fois le témoin et l'animateur.

Si les journaux occidentaux ont signalé l'inauguration, en septembre 1966, à Delfzijl aux Pays-Bas, d'une statue de Maigret (le commissaire des romans de Simenon), due à Peter d'Hondt, cela a peut-être fait oublier que Rotterdam possède au centre de la ville une statue du philosophe et humaniste Erasme, due au statuaire Henri de Keiser. D'autres images, encore plus anciennes, de ce grand esprit nous sont restées: le Musée d'histoire de Bâle (deux portraits) et le Musée du Louvre à Paris (un portrait) conservent les célèbres toiles, peintes vers 1523 par Hans Holbein le Jeune, de cet illustre témoin qui a vécu à la charnière des XVe et XVIe siècles, de cette grande figure historique à l'apparence austère, aux lèvres minces, au nez droit et effilé, aux yeux dont l'éclat n'aura pas été terni par quarante années de lecture de manuscrits latins, grecs, hébreux, aux doigts bagués d'or appuyant le papier sur lequel l'autre main écrit. Mais l'artiste allemand Albert Dürer, son cadet de quatre ans, devait graver de lui quelques années plus tard le portrait d'un vieillard contracté et souffrant, atteint de lithiase rénale (calculs rénaux).

Pour empêcher que la poussière ne s'accumule sur ce buste impérissable, la fondation «Premium Erasmium», créée en 1958 et présidée par le Prince Bernard des Pays-Bas, a déjà attribué le Prix Erasme, d'une valeur de 100 000 florins (env. 85 000 francs suisses), au cours de cérémonies solennelles à La Haye, à des candidats tels que Karl Jaspers, Maurice Schumann, Marc Chagall, Oscar Kokoschka, Romano Guardini, Martin Buber, Charlie Chaplin, Ingmar Bergman, Herbert Reed, René Huyghe. Et le «Prix Erasme 1967» a été décerné au professeur et économiste hollandais Tinbergen.

En mettant en relief certains caractères de l'Europe occidentale au XVIe siècle, un historien français, Lucien Febvre, a notamment souligné la rareté des montres dont s'enorgueillissaient quelques privilégiés, a évoqué l'état rudimentaire des vraies horloges ne marchant pas au-delà de quelques heures et a rappelé que les gens – même un Erasme, un Luther, un Rabelais – ignoraient leur âge, hésitant entre plusieurs dates de naissance.

Pour l'année de naissance d'Erasme on hésite en effet entre 1466 et 1467. Quillet opte catégoriquement pour 1467. Frère cadet de Pierre, né le 28 octobre de cette année à Rotterdam, fils naturel de Gerhard de Praet, moine défroqué, et de Marguerite Rogerius, sœur d'un médecin, morte d'ailleurs de la peste en 1484, le jeune garçon s'appela d'abord Gerhard Gerhards avant de prendre le nom plus hélléniste de Désiré ou Didier Erasme. A cette époque, alors que le surnom ajouté au nom de baptême se consolidait en nom de famille, il n'y avait que quelques années qu'étaient apparus les livres de baptêmes.

Pour comprendre Didier Erasme, il faut d'abord le situer dans l'histoire de son temps et imaginer la confusion qui régnait, à la fin du XVe siècle et au début du XVIe siècle, dans une Europe décimée par la peste, labourée par la guerre, cherchant son équilibre politique au milieu des rivalités dynastiques et religieuses. En effet, à l'heure de la naissance du petit Didier, c'est-à-dire cent cinquante ans après la bataille de Morgarten des trois premiers cantons suisses (1315), trente-six ans après l'extinction du bûcher de Jeanne d'Arc (1431), quelques années après la disparition de François Villon et une année avant la mort de Gutenberg, la Confédération suisse ne groupait seulement que neuf premiers cantons; le futur cardinal Schinner avait 10 ans, Léonard de Vinci avait 14 ans, Christophe Colomb et Botticelli avaient atteint l'âge de 20 ans. En Suisse, Tschachtlan et Diebold Schilling allaient écrire leur chronique historique et dessiner leurs gravures des villes et châteaux suisses une dizaine d'années après la naissance d'Erasme. En revanche, ce dernier précédait dans le temps d'illustres personnages nés aussi avant la fin du XVe siècle: Machiavel (1469), Albert Dürer 1471), Copernic (1473), Michel-Ange (1475), Le Titien (1477), Thomas More (1478), Magellan (1480), Raphael et Luther (1483), Deutsch et Zwingli (1484), Grünewald (1485), Paracelse (1493), Nicolas-Manuel, Le Corrège et Rabelais (1494), Hans Holbein (1497).

Après avoir passé son enfance à Gouda chez ses grands parents maternels et suivi ensuite ses parents à Deventer où il fréquentera pendant huit ans (1475–1484) le Collège des «Frères de la vie commune», de ces maîtres souvent ivres et à la main lourde, Erasme, alors âgé d'une vingtaine d'années, entra librement en 1486 dans un cloître d'augustins à Steyn, où il se consacra à l'étude des lettres profanes et sacrées et où il fut ordonné prêtre à 26 ans: ultérieure-

ment la Cour romaine l'en libérera en admettant la nullité pour contrainte morale. Ceci se passait dix-huit ans après la victoire des Suisses sur Charles le Téméraire à Morat et à Grandson. En 1493, Erasme occupait le poste de secrétaire auprès d'Henri de Bergen, archévêque de Cambrai, qu'il suivra dans plusieurs villes hollandaises et belges. Puis, après avoir étudié de 1495 à 1499 grâce à une bourse à Paris en Sorbonne, «ce collège de pouillerie» déjà maudit par Rabelais, Erasme s'est lié d'amitié avec Thomas More, futur humaniste et chancelier d'Angleterre. Un autre humaniste et hélléniste remarquable vivait à Paris, le Français Guillaume Budé, né aussi en 1467.

Ainsi, au seuil du XVIe siècle, c'est-à-dire alors qu'un siècle seulement venait de s'écouler depuis l'invention du bouton et de la boutonnière, alors que Peter Henlein venait de fabriquer la première montre portable à ressorts, Erasme séjourna plusieurs fois à Oxford, à Londres, à Paris, à Orléans, à Lyon, à Cambridge, à Cologne, à Mayence. Et c'est en 1506 qu'il se vit contraint de refuser les offres flatteuses d'Henri VIII (marié six fois, premier chef suprême de l'Eglise d'Angleterre, fondateur de l'anglicanisme) parce qu'il était fort attiré par l'Italie. En effet, c'est à Turin qu'il obtint son doctorat en théologie. Puis, rentrant d'Italie en 1509 pour aller enseigner le grec et la théologie au Queen's College de Cambridge, c'est en traversant les Alpes à dos de mule qu'il conçut une de ses célèbres œuvres mordantes et satiriques que tout le monde a lue et qui fut traduite en seize langues: «Eloge de la Folie», dédiée à Thomas More qui devait, à son tour, en publier le pendant en 1516 sous le nom de «Utopie».

En 1513, Erasme, après avoir pris ses premiers contacts avec son imprimeur bâlois Johannes Froben, des presses duquel sortiront quantité de ses ouvrages, se fixa définitivement à Bâle depuis 1521 jusqu'à sa mort, sauf pendant la période de rupture avec Luther qui l'avait obligé de se réfugier à Fribourg en Brisgau (1529–1535). Libre et indépendant, encore après avoir refusé le chapeau de cardinal que lui proposa le nouveau pape Paul III, Erasme, une fois tous ses biens légués aux pauvres, mourut dans la nuit du 11 au 12 juillet 1536 à Bâle, ville suisse depuis 1501, dont le milieu intellectuel l'avait attiré à tel point qu'il devait dire à son sujet: «Je vis dans un véritable musée. Personne n'ignore ici le latin, personne le grec. La plupart savent l'hébreu. L'un possède à fond l'histoire, l'autre la théologie; celui-ci excelle en mathématiques, cet autre a étudié l'antiquité, celui-là le droit. Jamais il ne m'est arrivé de vivre en si heureuse compagnie. Pour ne rien dire de plus, quelle honnêteté, quelle bonne humeur, quelle concorde. On dirait que tous n'ont qu'une âme.»

En l'année de la mort d'Erasme, d'illustres personnages du début du XVIe siècle étaient encore très jeunes: Calvin (1509), Ambroise Paré (1517), Le Tintoret (1518), Breughel et Ronsard 1524), du Bellay (1525), da Palestrina (1526), Montaigne 1533). Depuis 1513, la Confédération suisse comprenait quinze cantons.

A la mort d'Erasme – c'est-à-dire neuf ans après une autre illustre figure de l'époque, Machiavel – ni la pomme de terre ni le tabac n'étaient encore apparus en Europe et le rouet ainsi que le métier à tisser n'avaient pas été inventés. Mais la traite des nègres existait depuis le début du siècle, soit quelques années après les grandes découvertes géographiques (Indes, Afrique, Amérique). En ce temps aussi, les instruments à cordes frottées par un archet (violon, alto, violoncelle, contrebasse) n'étaient pas encore nés; ils n'apparaitront qu'à la fin du XVIe siècle. C'était aussi l'époque où le juif savait lire depuis quatre mille ans, alors que le protestant ne le saura que depuis Calvin (moitié du XVIe siècle) et le catholique depuis Jules Ferry (moitié du XIXe siècle). C'était l'époque où l'on vendait déjà à Venise des feuilles périodiques donnant des nouvelles sur les entreprises vénitiennes dans le Levant et appelées *Gazetta delle novità* parce qu'on les vendait au prix d'une «gazetta» de la valeur de trois liards environ (origine du mot «gazette»). En revanche, il faudra attendre plus d'un siècle pour réussir à produire du verre de dimension suffisante pour pouvoir en fabriquer des vitres de fenêtres. C'était évidemment encore l'époque où l'on s'éclairait à la lueur des bougies, dont l'heure-lumière allait devenir soixante fois meilleur marché quatre siècles plus tard avec l'ampoule électrique. Mais c'était aussi le temps des moulins à vent, seule source d'énergie pour moudre le blé, pour le pompage de l'eau, pour le drainage, pour l'irrigation. C'était aussi l'époque des trirèmes aux avirons maniés par des galériens dont au moins 3 500 000 seraient nécessaires aujourd'hui pour déplacer un volume équivalent à celui d'un transatlantique dans une traversée de cinq jours.

Nous voyons donc qu'Erasme est né et a vécu à la charnière des XVe et XVIe siècles, à l'aube de la Renaissance et de la Réforme, au moment des grandes découvertes géographiques et de la naissance de nouveaux mondes. Sa jeunesse s'est passée après l'expansion russe en Crimée (dès 1457) et à la fin de la Guerre des Deux Roses en Angleterre (1455–1485), lors des Guerres de Bourgogne (dès 1476) et de l'installation des Habsbourg aux Pays-Bas (1477), à l'époque de l'Inquisition en Espagne (1481) et des Guerres d'Italie (dès 1494). Ceci explique sa révolte contre l'injustice et l'inégalité, contre la force et l'abus, contre le sacrifice inutile. Tout ceci expliquera son message et les thèmes de ses œuvres.

Nous constatons aussi qu'Erasme est mort en 1536, soit à la veille des Guerres de religion (1560–1610) et il est incontestable qu'il apporte un message à l'Europe et au monde: message à la fois d'unité d'esprit humaniste et éclairé et de la tradition classique, de conscience religieuse et de conviction pacifiste.

«L'histoire des hommes est un chemin difficile entre l'imprévisible et l'irrémédiable», a fort justement écrit Thierry Maulnier, de l'Académie française. Et pourtant, bien que son époque l'ait imprégné du

principe général de la fatalité, Didier Erasme a laissé à la postérité une présence humaine, un portrait d'humaniste, d'homme d'action et de diffuseur de la connaissance par ses œuvres qui furent ensuite mises à l'index par Rome.

Si Etienne Borne a pu dire que Pascal fut la rencontre dramatique de l'homme classique avec l'espace et Teilhard de Chardin celle de l'homme moderne avec le temps, pourquoi ne pourrait-on pas compléter la comparaison en ajoutant qu'Erasme fut la rencontre dramatique de l'homme médiéval avec la renaissance artistique, spirituelle et religieuse: comme Pascal et Theilhard de Chardin, la rencontre tant de la religion dont Erasme s'était fait une vocation que du phénomène humain s'élaborera dans le progrès des réformes religieuses, scientifiques, politiques, sociales.

Notre dessein est d'essayer de montrer comment un homme ayant des sentiments généreux et un esprit de sagesse, de critique loyale et de conciliation, qui n'a jamais dissimulé les différences et les oppositions mais qui a eu le courage et la franchise de clamer la vérité humaine envers et contre beaucoup, peut être encore aujourd'hui, cinq siècles plus tard, l'occasion d'une méditation opportune et même plus nécessaire que jamais. Voilà pourquoi nous nous sommes attachés à cette grande figure.

Ceux qui admirent Erasme et Theilhard de Chardin – et nous en sommes – sont convaincus que leur message est de plus en plus actuel. En ce qui concerne plus particulièrement Erasme, sa «voix, dont la netteté a dominé et ordonné tout un siècle, peut encore faire entendre au nôtre, devant des remous semblables et un désarroi non moins grave, de fortes et utiles leçons». Nul n'était plus autorisé, pour nous le rappeler, que Pierre Mesnard, l'auteur de «L'essor de la philosophie politique au XVIe siècle».

II. Erasme et son message pacifiste

Nous avons constaté que bien avant Beaumarchais (cet écrivain français du XVIIIe siècle et auteur du *Barbier de Séville* et des *Noces de Figaro)*, Erasme aurait aussi pu écrire que «sans liberté de blâmer, il n'est pas d'éloge flatteur». Mais les critiques d'Erasme n'ont pas porté seulement sur le retard apporté, en Europe, dans l'enseignement et dans la diffusion de la connaissance ainsi que sur la mauvaise volonté des grands dignitaires de l'Eglise de purifier une religion décadente; ses critiques se sont aussi manifestées sur le plan de la conscience chrétienne en face de la paix et de la guerre. Il a consacré des milliers de pages aux arts de la paix (artes pacis), noble générosité qui pourrait être singulièrement adaptée aux troubles de cette fin du XXe siècle, de cette fin d'autant plus explosive que les statisticiens nous affirment que les arsenaux militaires de tous les pays du monde contiennent en moyenne 24 kg d'explosif par habitant. (Per-

sonne n'ignore que la terre est peuplée de plus de 3,3 milliards d'habitants.)

Certes, la guerre n'est pas un phénomène moderne. Elle a toujours existé. Cependant, si, depuis qu'il a passé, il y a plus d'un million d'années, du stade préhominien de l'australopithèque au stade hominien du pithécantrope, «l'homme est la seule espèce du règne animal à avoir une morale, il est également la seule à connaître les grands carnages, phénomène rare au sein des espèces animales...» (Sir Gavin de Beer, Dr honoris causa de l'Université de Lausanne). Il était peut-être normal, 3000 ans avant notre ère, en Sumérie, en Mésopotamie et en Chaldée, que le roi-prêtre entretînt une armée d'une part de «défense» contre les pilleurs nomades et de «protection» des systèmes d'irrigation et d'autre part «d'agression et de conquête» pour ramener des prisonniers et couvrir ainsi les immenses besoins en esclaves indispensables à la construction des villes et des temples. Depuis lors les temps ont changé et la guerre est restée.

Mais avant ou après qu'Erasme n'écrive qu'il «y a des princes qui excitent à la guerre sans aucun autre but que celui d'exercer plus librement leur autorité», d'autres penseurs l'appuyèrent dans cette manière de rappeler aux princes de si désagréables vérités. A la fin du Moyen Age, des trois attitudes permanentes en face des problèmes que posait le gouvernement des hommes et qui se rencontrèrent dans l'esprit de Machiavel, dans celui de Thomas More et dans celui d'Erasme, l'attitude de ce dernier est celle qui paraît la plus juste et la plus féconde. La littérature de la Renaissance italienne avait atteint sa maturité au début du XVe siècle. Dégagé de toute préoccupation morale, l'écrivain florentin Machiavel (1469–1527), chancelier de la République de Florence, s'était intéressé à la stratégie et avait formulé pour le futur libérateur de l'Italie les règles d'une politique efficace dans ses «Dialogues sur l'art de la guerre», après avoir d'ailleurs déjà indiqué dans «Le Prince» (1513) comment les princes pourraient acquérir, garder et prendre le pouvoir, avoir la sagesse de se ménager des alliances et d'entretenir en temps de paix une armée permanente parfaitement équipée et disciplinée. C'est encore dans les chapitres de son «Gargantua» (1534), consacrés à la guerre de Picrochole, type du mauvais prince et du conquérant burlesque, que Rabelais allait exprimer quelques années plus tard l'essentiel de ses idées sur cette grave question de la paix et de la guerre. Un tel catalogue d'idées ne se résume pas; bornons-nous à en esquisser les lignes générales: le bon prince doit être pacifique et charitable envers ses voisins car les peuples sont unis par des liens de solidarité économique, il doit être soucieux d'éviter à ses sujets le fardeau et les douleurs de la guerre, il est tenu d'assurer le bonheur de son peuple et de ne pas saisir le premier prétexte d'agression et prêter l'oreille aux excitations intéressées de ses généraux, il ne doit jamais oublier, en cas de combat, que les ennemis sont aussi des hommes.

Dans «La République» Jean Bodin allait tenter en 1576 de réfuter les théories de Machiavel dans une synthèse entre les nécessités manifestes de la société politique et les exigences imprescriptibles de la moralité chrétienne, en partant de l'idée que le bien de l'Etat et celui des individus ne sont pas nécessairement contraires, l'Etat ayant la charge de faciliter aux individus la satisfaction de leurs besoins et l'accomplissement de leurs devoirs.

Mais, depuis l'époque pendant laquelle vécut le juriste Hugo Grotius (1583–1645), auteur d'un traité du «Droit de la paix et de la guerre», une conscience du droit international se forma lentement, la paix devant traduire les relations naturelles entre Etats civilisés.

Aussi, entre Machiavel et Rabelais ou Bodin, l'attitude particulièrement féconde d'Erasme devait-elle s'insérer. Au début du XVIe siècle le plein épanouissement de la Renaissance artistique italienne et l'extrême variété de génie des grands maîtres de la peinture, de l'architecture, de la sculpture, furent accompagnées d'un progrès de la conscience nationale en Occident, qui fit naître des désordres sociaux, religieux, politiques réprimés dans le sang de la guerre, des pirateries entre marins de rois différents; à leur tour les découvertes géographiques, les conquêtes militaires pour la colonisation commerciale et l'impérialisme qui en résulta expliquent les démantèlements d'Etats, les modifications de frontières pour la possession des régions de matières premières et des contrées nouvelles comme débouchés pour les produits européens.

Et c'est précisément au centre de cette recherche d'équilibre politique qu'Erasme est apparu comme celui qui, indigné autant des guerres de conquête du pape que de l'impérialisme espagnol en Amérique centrale, a eu le courage de proscrire par écrit la guerre aux yeux de tous, des grands et des petits. Sa prédication a été un véritable appel à la croisade de la paix. «Le Rhin, écrivait-il, peut séparer le Français de l'Allemagne, il ne sépare pas le chrétien du chrétien.»

Pierre Mesnard, auteur de «L'essor de la philosophie politique au XVIe siècle», nous répète assez combien Erasme, promoteur de l'idéal évangélique, en avait dressé le programme politique dans son «Prince Chrétien» (1516), dédié au futur Charles-Quint, alors Charles de Bourgogne; c'était l'idéal d'un gouvernement de bien commun, libéral et pacifique. Un an ne s'était pas passé que l'accession de Charles au trône d'Espagne faisait de la maison d'Autriche et de ses ambitions démesurées une menace pour l'Europe. Erasme estima urgent de rappeler au nouveau monarque le précepte de paix contenu dans l'Evangile: c'est ainsi qu'il publia sa «Querela Pacis» (1517) ou la Plainte de la Paix blessée, éloquente déclaration de pacifisme au monde civilisé, défi lancé aux barbares d'hier et de demain. Et à un moment où le paganisme risquait de compromettre la Renaissance et où le pape Jules II menait à travers toute l'Italie une politique de conquête et d'extermination, en des temps où les universités de Padoue et de

Bologne fermaient leurs portes et licenciaient leurs étudiants avant l'arrivée des pillards de Rome avec en tête le pape casqué et cuirassé, alors «Antipolemus» échappa à la plume d'Erasme pour ramener la conscience à l'Evangile et pour souhaiter le retour de l'Eglise militaire à une Eglise militante. Et ce même thème fut-il repris dans d'autres livres d'Erasme: «L'institution du Prince» enseignait à mépriser la guerre, le «Scarabeus», le «Dulce Bellum inexpertis», le «Julius exclusus» étaient de dures satires à l'adresse des rois belliqueux et autant d'exhorations pressantes à un pacifisme chrétien.

Ecoutons plutôt parler Erasme lui-même:

«Qui pourrait croire que ces hommes qui se disputent, qui se querellent, qui combattent avec tant d'acharnement, jouissent de la raison?»... «J'entre dans le palais de princes, comme dans un refuge sûr. La paix régnera dans cet endroit, me dis-je, les grands sont plus sages que le vulgaire... Tout est mensonge et fausseté. Au fond tout est divisé.» ...Même déception chez les gens d'église: «Il n'est pas un chapitre qui vive en bonne intelligence avec son évêque»... «Un prince n'est riche qu'à condition d'avoir un peuple riche, il n'est vraiment brillant que si ses villes florissent au milieu d'une paix perpétuelle.» ...«On rougit de rappeler pour quels motifs honteux ou frivoles les princes chrétiens font prendre leurs armes aux peuples. L'un a prouvé ou simulé quelque droit suranné, ...un autre prend pour prétexte un point omis dans un traité de cent chapitres. Celui-ci a un ressentiment contre celui-là au sujet d'une fiancée refusée.» ...«Ils se plaignent d'être entraînés, malgré eux, à la guerre. Mais qu'on ôte ce masque, qu'on rejette ce faux prétexte: que le prince consulte sa conscience: il verra que ce sont la colère, l'ambition, la sottise, et non la nécessité qui l'entraînent à la guerre.» ...«Les drapeaux portent le signe de la croix, les mercenaires impies, payés pour exercer le meurtre et le brigandage, portent devant eux la croix, et la croix qui seule aurait pu désapprendre la guerre en devient le symbole... La messe y est dite dans un camp comme dans l'autre.»... «Parmi une foule d'abbés, d'évêques, d'archévêques, de cardinaux, comment aucun ne se lève-t-il pour arrêter au prix de sa tête d'aussi grands cataclysmes?»... «C'est vraiment agir en roi, que de servir à tous sans nuire à personne.» ...«Il n'y a pas de paix, même injuste, qui ne soit préférable à la plus juste des guerres.» ...«Que le droit du prince ne coûte pas trop cher à ses sujets.»

Parmi d'innombrables exhortations en faveur de la paix, retenons en particulier, au travers de plusieurs de ses œuvres, la classification suivante de moyens utiles pour prévenir la guerre:

1. Désarmer les antagonismes nationaux en faisant prendre conscience aux hommes, par-dessus les limites géographiques et linguistiques, de leur profonde solidarité en la civilisation européenne et en sur-

veillant l'enseignement des historiens qui souvent dressent l'opinion publique à haïr les peuples voisins.

2. Stabiliser le statut territorial de l'Europe: «que les princes fixent une fois pour toutes les limites de leurs Etats; ces frontières une fois établies, qu'aucune alliance de famille ne puisse les déplacer en avant ni les ramener en arrière, qu'aucun traité ne puisse les détruire».

3. Fixer l'ordre des successions sur un type uniforme de manière à éviter toute contestation entre les candidats.

4. Enlever aux princes le droit de déclarer, de leur propre initiative, la guerre entre deux Etats: «la guerre, qui est la chose la plus dangereuse qui soit, ne doit être faite qu'avec le consentement de toute la nation».

5. Organiser l'arbitrage: «il y a dans le monde tant d'évêques érudits, tant d'abbés vénérables, tant de nobles distingués, s'imposant par leur âge et dont la prudence dans les affaires est très appréciable; il y a enfin des conseils, des sénats institués, non sans aucun but, par nos ancêtres. Pourquoi les princes ne recourent-ils pas plutôt à leur arbitrage pour régler les moindres différends qui s'élèvent entre eux?»

6. Mobiliser en faveur de la paix toutes les forces morales: «J'en appelle à vous, Princes, de la volonté de qui dépendent surtout les affaires du monde; ...que ceux-là mêmes qui se croient lésés dans leurs droits et qui éprouvent de la peine à ne pas faire la guerre, prêchent eux aussi la paix, en vue du bonheur de tous. Cette entreprise est de trop d'importance pour que des arguments légers puissent la retarder... J'en appelle à vous, évêques, à vous, hauts dignitaires écclésiastiques: que votre autorité ait assez d'influence pour fonder la paix sur des bases indestructibles. J'en appelle à vous, magistrats et puissants de la terre, qui occupez le premier rang dans le royaume, afin que vous aidiez de toutes vos facultés la sagesse des princes et la piété des papes. J'en appelle à tous...; qu'ils montrent de quels poids est dans un Etat l'union de tous contre la tyrannie des puissants;... que tous tendent leurs efforts afin de réaliser ce qui contribue à toutes les prospérités.»

Erasme dixit! Tel fut, par ce grand humaniste, l'examen de l'arrière-plan diplomatique et politique de son siècle auquel, d'ailleurs, le nôtre ressemble comme un frère!

III. Les écrits restent et les guerres continuent

On sait que la bataille de Marignan avait mis face à face 40 000 Français et 20 000 Suisses; on se rappelle aussi que Marignan a laissé en deux jours 12 000 morts sur le champ de bataille. Mais, malgré la

«Paix perpétuelle de 1516» et l'«Alliance perpétuelle de 1521» entre la Suisse et la France, à l'occasion desquelles le parti français confisqua les biens valaisans du cardinal et politicien Schinner (1456–1522), pivot de la Sainte-Ligue et chef, en Allemagne, du parti de la guerre, et qui avait participé en personne à la bataille de Marignan, malgré le «Traité de Vienne de 1815» et de tant d'autres accords de non-bélligérance, en dépit de tous les traités de paix et de toutes les alliances qui ont été conclues, l'histoire militaire a suivi impitoyablement son cours. Personne ne contestera d'ailleurs ni que les mercenaires suisses au service des armées étrangères ont largement répandu l'art de la «formation fermée» sur l'ensemble du continent européen, ce qui fut à l'origine du développement de l'infanterie au cours des XVIe et XVIIe siècles déjà, ni que, divisée à l'extrême en Etats nationaux, l'Europe devint véritablement le berceau de la guerre moderne et des destructions massives.

Et pourtant il n'a pas manqué d'optimistes pour croire à la paix perpétuelle. Par exemple, selon le «Mémoire sur le calcul des probabilités», lu par le marquis de Condorcet à l'Académie royale des sciences le 4 août 1784, «le progrès des lumières en tout genre et dans toutes les parties de l'Europe, l'esprit de modération et de paix qui y règne, l'espèce de mépris où le machiavélisme commence à tomber, semblent nous assurer que les guerres et les révolutions deviendront à l'avenir moins fréquentes». Dans ses «Réflexions politiques sur les circonstances présentes», le pasteur J.-P. Rabaut écrivait aussi en 1791 que «tout nous annonce un temps où finiront les folies nationales appelées guerres... Ce ne sont plus les nations qui se battent ni même les rois, mais les armées et des hommes payés.» Combien Auguste Comte serait aujourd'hui désillusionné et déçu, lui qui écrivait en 1842: «L'époque est enfin venue où la guerre sérieuse et durable doit totalement disparaître chez l'élite de l'humanité.» Et cinquante ans plus tard, en 1899, soit quinze ans avant la première guerre mondiale, dix-huit ans avant la révolution russe, une trentaine d'années avant l'avènement de Mussolini et d'Hitler, quarante ans avant la seconde guerre mondiale, une cinquantaine d'années avant Churchill, de Gaulle, Kennedy, le critique et moraliste français Emile Faguet affirmait dans son essai «Que sera le XXe siècle?» que «l'histoire a, désormais, des chances d'être moins accidentée, moins pittoresque et moins dramatique. Le grand conquérant, le grand réformateur, le grand homme d'Etat deviendront de plus en plus rares.»

Ainsi, ni Condorcet ni Rabaut ni Auguste Comte ni Emile Faguet n'ont pu prévoir qu'à la fin du XXe siècle on se poserait encore des questions sur la légitimité des guerres offensives, de conquête ou de massacres, pour quelque cause que ce soit, ni plus ni moins qu'aux temps des croisades, des conquistadores espagnols en Amérique centrale ou des conquêtes napoléoniennes.

Or, dans notre accoutumance millénaire aux hécatombes périodiques résultant d'impulsions agressives et belliqueuses et du besoin d'intervention «manu militari», malgré huit mille traités de paix connus, l'art politique n'a jamais réussi à empêcher les conflits de renaître. Selon Louis Armand, de l'Académie française, depuis la fin de la féodalité à 1939 il y a eu 278 guerres qui ont fait 700 millions de victimes directes. On a estimé que depuis Napoléon jusqu'en 1945, en 130 ans, 35 millions d'Européens sont morts sur les champs de batailles ou des conséquences de la guerre. A elle seule, la seconde guerre mondiale (1939–1945) a laissé derrière elle plus de 10 millions de morts, environ 10 milliards de francs suisses de dettes de guerre, 1300 milliards de francs suisses de destructions en Europe et en Russie. Depuis 1912, en un demi-siècle, 68 millions de personnes ont été obligées d'abandonner leur foyer à cause des guerres et des déportations, des traités de rapatriement, des évacuations, des transferts et des échanges qui en ont été la conséquence. Et nous ne savons pas exactement quel est le sacrifice en vies humaines et quelle est la perte en richesses économiques que provoque actuellement la guerre au Vietnam où la politique américaine consiste, ainsi que l'a déclaré le président Johnson aux secrétaires des organismes du Parti démocrate des cinquante Etats de l'Union, au début d'avril 1967, «à courir le risque d'un conflit mondial ou à se dérober aux responsabilités de la nation en permettant à nos adversaires de s'attaquer sans entrave aux hommes qui combattent pour nous». Or, sait-on que les dépenses militaires d'une vingtaine des pays les plus riches du monde atteignent ensemble plus de 650 milliards de francs suisses par an!

Ni la «Paix perpétuelle de 1516» ni la «Déclaration d'indépendance des treize Etats-Unis d'Amérique de 1776» ni le «Traité de Vienne de 1815» ni la «Charte des Nations Unies de 1945» ni la «Convention européenne des droits de l'homme de 1950» (à laquelle la Suisse n'a pas encore adhéré) n'auront réussi à faire comprendre la nécessité des objectifs visés par toutes ces conventions: éviter le pillage, la tyrannie, le traitement dégradant, respecter les droits naturels de l'homme, lui assurer sa liberté de pensée et d'association sans distinction de race, de langue, de religion, atteindre la sécurité internationale et la stabilité sociale. Les guerres sont longues et les mémoires sont courtes. Fort heureusement Erasme est mort et ignorera à jamais que les erreurs de son siècle ont été répétées dans tous les siècles suivants.

La prédication pacifique a toujours échoué. Les hommes ont toujours fait des efforts prodigieux pour préparer et pour conduire la guerre, mais fort peu pour la connaître et pour la prévenir. Seule une connaissance scientifique de ce phénomène sociologique permettra d'espérer en guérir un jour l'humanité,... si les hommes veulent bien s'en guérir. Au nombre des études sur les causes des guerres, les économistes Lösch, Kondratieff, Hansen, etc., ont tenté de donner certaines explications qu'il est curieux de relever. Dans les mouvements

conjoncturels économiques de longue durées, de quarante à soixante ans (du type Kondratieff), et que Schumpeter attribue à des innovations techniques ou à des applications d'inventions (machine à vapeur, chemin de fer, électricité, etc.), Lösch a découvert qu'après le déficit des naissances durant une guerre, le surplus des naissances et celui de la population dans la période qui suit se représentent en moyenne trente-trois ans après avec toutes ses exigences économiques et sociales. Et selon Kondratieff, les guerres auraient leur origine dans les conditions économiques nées de la baisse de longue durée qui crée des conditions favorables à une nouvelle guerre: tension accrue de la vie économique, lutte pour la conquête de nouveaux marchés, pour l'acquisition des matières premières (Hansen).

Mais, que l'Alliance atlantique et l'OTAN soient ou ne soient pas les deux piliers du maintien de l'équilibre des forces en Europe, que l'arme nucléaire et son caractère dissuasif apparaissent ou n'apparaissent pas comme des arbitres en cas de conflit ou comme des instruments de paix en protégeant l'humanité, que les armements et la prolifération des armes nucléaires soient ou ne soient pas le fruit de nécessités économiques de production, que le désarmement général ou partiel soit ou ne soit pas une utopie, il n'en est pas moins vrai qu'entre le siècle d'Erasme et le siècle du Vietnam aucune exhortation verbale ou écrite n'a été entendue: qu'il nous soit permis, après les règles de paix conçues par Erasme, de citer celles qui furent inscrites en lettres d'or dans la «Déclaration d'indépendance des treize Etats-Unis d'Amérique de 1776», dans la «Charte des Nations Unies de 1945» et dans la «Convention européenne des droits de l'homme de 1950».

Premièrement, se trouvant à l'origine de tous les mouvements démocratiques du monde, à commencer par la Révolution française, la «Déclaration d'indépendance des treize Etats-Unis d'Amérique», adoptée le 4 juillet 1776 par le Congrès continental et traduisant la révolte ouverte des colonies américaines contre l'Empire britannique, mentionnait notamment que l'ancien système de gouvernement britannique dans les colonies américaines

- «a envoyé sur notre sol des hordes d'officiers qui harcèlent notre peuple et dévorent ses biens...;
- »a maintenu chez nous, en temps de paix, des armées permanentes, sans le consentement de nos législatures...;
- »a prétendu rendre le pouvoir militaire indépendant et supérieur au pouvoir civil;
- »a pillé nos mers, dévasté nos côtes, brûlé nos villes et anéanti la vie de notre peuple...;
- »amène présentement des armées importantes de mercenaires étrangers pour achever son œuvre de mort, de désolation et de tyrannie, qui a débuté dans des circonstances de cruauté et de perfidie à

peine égalées aux âges barbares, et totalement indigne du chef d'un Etat civilisé...;

- »a provoqué des révoltes intestines et tâché de soulever contre les habitants de nos frontières les sauvages et impitoyables Indiens dont la règle de guerre bien connue est de détruire sans distinction les êtres de tous âges, sexe et conditions.»

Deuxièmement, on sait que les buts essentiels de la «Charte des Nations Unies», signée à San Francisco le 26 juin 1945, sont:

- «maintenir la paix et la sécurité internationale (art. 1, ch. 1);
- »réaliser la coopération internationale... en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion (art. 1, ch. 3);
- »en vue de créer les conditions de stabilité et de bien-être nécessaires pour assurer entre les nations des relations pacifiques et amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité des droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, les Nations-Unies favoriseront... le respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion (art. 55).»

Troisièmement, quant à la «Convention européenne des droits de l'homme», signée à Rome le 4 novembre 1950 (sauf par la Suisse) et entrée en vigueur le 3 septembre 1953, elle prévoit:

- «la protection de la personne contre la torture et les peines ou traitements inhumains ou dégradants (art. 3);
- »le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion (art. 8);
- »le droit à la liberté de réunion et d'association et de liberté syndicale (art. 11);
- »la non-discrimination dans la jouissance des droits et libertés reconnues, notamment quant aux sexe, race, couleur, langue, religion, opinion politique, origine nationale ou sociale, appartenance à une minorité nationale (art. 14).»

Après ce triple rappel et après le souvenir du message pacifiste d' Erasme, on ne peut, en observant les circonstances de toute nature qui se présentent dans divers pays du monde, finalement qu'inscrire un grand point d'interrogation. Malgré tous ces beaux engagements, les interventions diplomatiques, économiques ou militaires de certaines puissances et leur propension à dicter leur politique à ceux qu'elles protègent sont des réalités avec lesquelles il faudra compter probablement encore longtemps. C'est pourquoi on est redevable à tous les hommes qui travaillent pour la paix, car en même temps ils ouvrent la voie à une meilleure justice sociale.